



Toute réservation suppose la consultation et l'acceptation des présentes conditions générales de vente (CGV).

## **PREAMBULE**

Le client dispose de la possibilité de sauvegarder et d'éditer les présentes conditions générales de vente en utilisant la fonctionnalité standard de l'ordinateur qu'il utilise pour effectuer la réservation.

L'Hôtel Mon Soleil a souscrit auprès de la compagnie xxx, une assurance responsabilité civile et professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des clients, à des prestataires de services ou à des tiers par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises à l'occasion de son activité Hôtel Restaurant et ce, à concurrence d'un montant de XXX euros par année d'assurance pour les dommages corporels, matériels et immatériels.

En procédant à une réservation auprès de L'Hôtel Mon Soleil, le client reconnaît être majeur capable, et garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies. Toute utilisation frauduleuse ou contrevenante en son nom ou pour le compte d'un tiers peut entraîner à son égard un refus d'accès aux services du site ainsi qu'une éventuelle responsabilité financière. Les offres et les conditions générales présentées sont valables au jour de leur consultation. Elles sont périodiquement mises à jour, toutefois toute réservation prise sera honorée à la date du séjour dans les conditions spécifiées.

## **1 - OBJET**

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance et en face à face de services proposés par L'Hôtel Mon Soleil sur son site internet [www.monhotelmonsoleil.com](http://www.monhotelmonsoleil.com)

## **2 - INDISPONIBILITÉ DU SITE**

2.1 L'Hôtel Mon Soleil n'est pas responsable des dommages de toute nature (par exemple indisponibilité du réseau internet, impossibilité d'accéder au site web, intrusion extérieure, virus informatiques etc.) qui pourraient résulter de changements sur le site et/ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie du site ou des services qui y sont associés, tel que l'espace de réservation en ligne.

2.2 Le Client reconnaît les risques liés à l'utilisation d'internet. L'Hôtel Mon Soleil fera ses meilleurs efforts pour s'assurer auprès de ses fournisseurs du bon fonctionnement du site mais ne saurait garantir que le présent site soit exempt de toute anomalie ou dysfonctionnement. L'Hôtel Mon Soleil ne saurait par conséquent être tenu responsable de dommages résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utilisation du site. En particulier sa responsabilité ne pourra être



engagée en cas d'inexécution ou mauvaise exécution du fait du client, d'un tiers ou pour cause de force majeure.

### 3 - DEFINITIONS

Dans la suite des présentes, les termes ci-dessous auront la signification suivante :

- "accusé de réception" : courrier électronique envoyé par [www.hotelmonsoleil.com](http://www.hotelmonsoleil.com) au client récapitulant la réservation passée par le client et confirmant sa réception [www.hotelmonsoleil.com](http://www.hotelmonsoleil.com).
- "Confirmation de réservation" : document dématérialisé qui récapitule les caractéristiques des services réservés par le client via internet, et par lequel il saisit éventuellement son numéro de carte bancaire dans le cadre d'un prépaiement ou d'une garantie. L'acceptation de la confirmation de réservation a pour effet d'engager contractuellement le client.
- "Client" : personne physique agissant pour ses besoins personnels ou professionnels mais sans rapport avec l'activité hôtelière.
- "Courrier électronique" : tout message, sous forme de texte, de voix, de son ou d'image, envoyés par un réseau public de communication, stocké sur un serveur du réseau ou dans l'équipement terminal du destinataire, jusqu'à ce que ce dernier le récupère.
- "Demande de réservation" : demande de réservation de chambres d'hôtel effectuée par le client par les services mobiles ou par internet.
- "Réservation" : réservation de chambres d'hôtel par l'intermédiaire du bon de réservation dématérialisé sur le site internet de L'Hôtel Mon Soleil accessible à l'adresse [www.hotelmonsoleil.com](http://www.hotelmonsoleil.com).
- "Service" : réservation de chambres d'hôtel dont les caractéristiques essentielles sont présentées sur le site de L'Hôtel Mon Soleil.
- "Site web" : service électronique exploité par L'Hôtel Mon Soleil sur le réseau internet et accessible à l'adresse [www.hotelmonsoleil.com](http://www.hotelmonsoleil.com).
- "PLBS" : le Paiement pour la Location de Biens et Services est une demande de caution faite à la banque du porteur. Ce logiciel permet aux commerçants un service de garantie. Il permet de réaliser une pré-autorisation à l'occasion d'une réservation. Grâce au logiciel PLBS, le TPE effectue une demande auprès de la banque et va bloquer la somme d'argent souhaitée sur le compte du client. Cette somme est bloquée durant une période définie par la banque. Le montant est considéré dans les transactions et comptabilisé par la banque du porteur (mais le compte du client n'est pas débité).

### 4 - CONDITIONS DE RESERVATIONS

4.1 Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de réservation des services qui lui sont proposés sur le site de L'Hôtel Mon Soleil et avoir sollicité et obtenu toutes les informations nécessaires pour effectuer une réservation en parfaite connaissance de cause.



4.2 Le client est seul responsable de son choix de services sur le site et de leur adéquation à ses besoins de telle sorte que la responsabilité de L'Hôtel Mon Soleil ne saurait être recherchée à cet égard.

4.3 Le client ne peut pas réserver plus de cinq chambres pour un même séjour et avec la même carte bancaire. S'il veut en réserver davantage, il doit prendre contact avec l'hôtel.

4.4 La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation.

4.5 Lorsque le client effectue une réservation auprès de L'Hôtel Mon Soleil, trois solutions :

- Soit son compte n'est pas débité : L'Hôtel Mon Soleil effectue une pré-autorisation de sa carte de crédit par mesure de sécurité. Dans ce cas le règlement se fera sur place à l'issue du séjour du client. (Préautorisation via logiciel PLBS , simple caution bancaire)
- Soit son compte est débité : certaines offres spéciales doivent être payées immédiatement en ligne ou en direct (téléphone, courriel, face à face) : le cas échéant, le client en est informé lors de sa réservation puis avisé par courriel.
- Soit ou par virement bancaire du client vers le compte d'Hôtel Mon Soleil. les coordonnées de compte sont communiqués par email après d'avoir complété la réservation et a été confirmées par l'hôtel.

4.6 La réservation ne deviendra ferme et définitive qu'après confirmation de la disponibilité, par mode électronique et réception du prépaiement par carte bancaire. Les réservations effectuées par le client se font par l'intermédiaire courrier électronique de réservation dématérialisé accessible en ligne sur le site de L'Hôtel Mon Soleil.

4.7 Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Il atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises.

4.8 Dans le cas de la réservation en ligne, la procédure de réservation comprend notamment les étapes suivantes :

- étape 1 : choix des dates de séjour souhaitées, de la chambre et du tarif
- étape 2 : vérification du détail de la réservation, de son prix total, des conditions de ventes applicables
- étape 3 : renseignement des coordonnées du client ;
- étape 4 : validation de la réservation par le client. La réservation du client fait l'objet d'un accusé de réception par courrier électronique.

4.9 Dans le cas de la réservation en ligne, l'accusé de réception de la réservation par courrier électronique récapitule l'offre de contrat, les services réservés, les prix, les conditions de ventes afférentes au tarif sélectionné, les informations relatives au service après vente et aux garanties commerciales.



4.10 Les animaux moins que 4 kilos sont acceptés à l'hôtel Mon Soleil moyennant un supplément. En cas de dégradation ou de dommages causés par l'animal, la responsabilité du propriétaire de l'animal sera directement engagée.

4.11 Les cartes bancaires Mastercard, Visa, Maestro et Carte bleu ainsi que les cheque banque française sont acceptés, pour votre règlement.

4.12 Une carte bancaire invalide ou l'échec de la pré- autorisation et/ou le prépaiement via PLBS entraîne automatiquement l'annulation immédiate et officielle de la réservation.

4.13 La réception ferme à 21h mais reste joignable 24h/24h par téléphone  
La réception ouvre de 08h à 12h et de 16h à 21h 7/7 en semaine. Si vous prévoyez d'arriver après 21h, veuillez contacter l'hôtel à l'avance (plus tard 20h du jour même) pour obtenir le code d'accès. Ses coordonnées figurent sur votre confirmation de réservation.. En cas de non respect de ces consignes (arrivée après 21h non signalée) aucun remboursement n'aura lieu et aucune disposition n'est prévue pour assurer l'accueil la nuit.

## **5 - ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT**

5.1 Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation tel que prévu à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, dès lors que les prestations sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

5.2 Les conditions d'annulation ou de modification sont les suivantes, si applicables :

5.3 Si la réservation initiale a été réalisée par un autre site, téléphone, courriel ou en Face à Face (DIRECT) avec L'Hôtel Mon Soleil, le client devra contacter L'Hôtel Mon Soleil pour gérer son annulation. Ceci dans les délais impartis et durant les heures d'ouverture de la réception pour les annulations par téléphone ou courriel.

5.4 Les clients ayant réservé leur séjour auprès d'intermédiaires (agences de voyages en ligne, comparateurs en ligne, centrales de réservation en ligne etc...) doivent poursuivre la relation entreprise lors de la réservation et contacter ces mêmes intermédiaires afin de gérer leur modifications / annulations.

5.5 Les conditions particulières et générales de vente sont applicables à tous les canaux de réservation de L'Hôtel Mon Soleil (TOUT les Sites web, toutes les centrales de réservation en ligne, téléphone, courriel, fax, face à face)

5.6 En cas d'interruption ou modification du séjour, l'intégralité du prix convenu sera encaissée via PLBS (débit sur la carte bancaire fournie). Dans le cas de réservation avec prépaiement, aucun remboursement ne sera accordé de ce fait.

5.7 En cas de prolongation du séjour, le client doit se rapprocher de L'Hôtel Mon Soleil afin de procéder à une nouvelle réservation si et seulement si les disponibilités de L'Hôtel Mon Soleil le permettent.



## **6 - OFFRES NON-MODIFIABLES, NON-ANNULABLES**

6.1 Les réservations avec prépaiement ne pourront faire l'objet d'aucune modification ou annulation. Les sommes versées ne feront l'objet d'aucun remboursement. Dans ce cas, il en est fait mention dans les conditions de vente du tarif.

6.2 En cas d'interruption ou modification du séjour, l'intégralité du prix convenu sera encaissée via PLBS (débit sur la carte bancaire fournie). Dans le cas de réservation avec prépaiement, aucun remboursement ne sera accordé de ce fait.

6.3 En cas de prolongation du séjour, le client doit se rapprocher de L'Hôtel Mon Soleil afin de procéder à une nouvelle réservation si et seulement si les disponibilités de L'Hôtel Mon Soleil le permettent.

## **7 - HEBERGEMENT ET REGLEMENT INTERIEUR**

7.1 Selon l'usage, les chambres sont mises à disposition de 14h à 11h :  
Une chambre double est destinée à accueillir : 2 adultes et éventuellement un bébé ;

### **7.2 Utilisation des Chambres**

Les chambres d'hôtel ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou y prendre des repas.

Certaines personnes viennent pour se reposer, aussi il est demandé à chaque résident d'être discret plus tard dans la soirée, la nuit, et aussi le matin. Tout le monde n'a pas le même rythme de vie : il faut se balancer entre les couche-tard, les lève-tôt et inverse. Merci donc à tous de faire attention aux bruits de voix, télévision, portes, etc....

### **7.3 Objets de valeur**

L'hôtel décline toute responsabilité sur les objets perdus ou volés. Veuillez vous assurer que vous avez fermé votre chambre à clef avant de la quitter. En cas d'oubli à l'hôtel, nous essayons de renvoyer les objets oubliés sans garantie. L'hôtel dispose d'un coffre fort ou au cas le clients peut déposer quelque valeurs sans aucune garantie de l'hôtel. Ce service peut être refusé par l'hôtel sans précision d'une raison.

### **Tabac / dégradations / perte de clef.**

7.4 Nous sommes un établissement non fumeur. Il est formellement interdit de fumer où que ce soit dans ce lieu.

Afin de protéger les fumeurs comme les non fumeurs, le renforcement de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif a été initié par le décret du 15 novembre 2006, lequel prévoit sa mise en œuvre en deux temps. Depuis le 1er février 2007, la mesure s'applique dans les entreprises, les administrations, les établissements scolaires, les établissements de santé. A partir du 1er janvier 2008, elle s'applique aux lieux dits « de convivialité » (cafés, hôtels, restaurants, discothèques, casinos).

7.5 Par votre réservation, vous assumez l'entière responsabilité de toutes les personnes de votre groupe. Tous les dommages causés par des e.g. cigarettes,



animaux, ou d'autres raisons, hormis une usure normale, seront facturés sur la carte bancaire fournie à la réservation, avec un minimum de 100 euros.

7.6 Les clefs perdues ou non rendues à votre départ seront facturées à 50 euros le jeu.

7.7 Toute dégradation ou vol constatée dans les chambres ou dans les parties communes de l'hôtel, sera facturée sur la base du remplacement ou de la remise en état du ou des biens dégradés ainsi que la perte d'exploitation occasionnée.

7.8 Sauf disposition expresse contraire, le client doit quitter la chambre avant 11h le jour de la fin de la réservation. A défaut, il lui sera facturé une nuitée supplémentaire.

### **Séjour à l'hôtel**

7.9 En application de la réglementation en vigueur dans certains pays, il pourra être demandé au client, à l'arrivée à l'hôtel, de remplir une fiche de police. Pour ce faire, il sera demandé au client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier si celui-ci doit compléter ou non la fiche de police.

7.10 L'Hôtel Mon Soleil accueille certains animaux dès lors qu'ils sont tenus en laisse ou en cage dans toutes les parties communes de l'établissement. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans les salles de restauration.

7.11 Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre d'une façon normale. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

7.12 L'Hôtel Mon Soleil dispose d'un Règlement Intérieur destiné au client. Le client accepte et s'engage à respecter ledit règlement. Ce règlement intérieur est affiché dans les chambres.

7.13 En cas de non-respect par le client d'une des dispositions du Règlement Intérieur, l'hôtelier se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

7.14 L'Hôtel Mon Soleil propose un accès WIFI gratuit permettant aux clients de se connecter à internet. Le Client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'Hôtel ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Le Client est tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'Hôtel, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques [ou autre dénomination utilisée dans la charte informatique de l'entreprise], et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens. Si le Client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L.335-3 du code de la propriété intellectuelle), sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois ans d'emprisonnement.



## **8 - PRIX**

8.1 Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix indiqués s'entendent par chambre pour le nombre de personne(s) et le(s) date(s) sélectionnée(s). Les prix sont confirmés au client en montant TTC, et ne sont valables que pour la durée indiquée sur le site.

Il appartient au client de consulter ces tarifs sur notre page dédiée :

<http://www.hotelmonsoleil/fr/reservation>

8.2 Le tarif du petit déjeuner est 10,50€ TTC par personne et par jour. Une commande préalable avant 20h la veille est nécessaire pour profiter de ce service. Le client doit respecter les horaires prévus à cet effet concernant le service du petit déjeuner. La responsabilité de l'hôtel ne pourra être engagée concernant des petits déjeuners commandés et non consommés. Le petit déjeuner, une fois commandé par le client, est facturé. Aucune exception n'est possible.

8.3 Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables en euros ou Dollar US ou GBP selon le taux de change de la banque plus des frais d'échange de 5, -euro par transaction.

8.4 TOUTES les prestations complémentaires (petit déjeuner, consommations, transfer, massage bien-être, etc...) ne sont pas incluses dans le prix de la chambre.

8.5 La taxe de séjour, indiquée pour chaque tarif, est à régler directement sur place auprès de l'hôtel et n'est jamais incluse dans le prix de la chambre.

8.6 Les prix tiennent compte du taux de TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux de TVA entre la date de la réservation et le séjour (dans le cas de non paiement en ligne) sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués. Nos prix sont modifiables à tout moment sans que cela ne soit applicable aux réservations déjà confirmées, sauf modification des taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes.

8.7 L'Hôtel Mon Soleil indique des prix dans le cadre de conditions définies (annulation avec conditions , offres non remboursables avec prépaiement, promotions etc...). Aucun client ne peut se prévaloir de ce prix si les conditions requises ne sont pas respectées dans leur intégralité.

## **9 - PAIEMENT**

9.1 Les cartes bancaires acceptées sont les cartes VISA, Mastercard, Eurocard.

9.2 Sauf dans le cas d'un prépaiement, le débit du paiement s'effectue à l'hôtel lors du séjour.

9.3 Les chèques Bancaires ( max. 200,- euro ), Tickets restaurant sont acceptés par l'établissement.

9.4 Le séjour à L'Hôtel Mon Soleil est soumis à une caution bancaire via la carte de crédit du client.

9.5 L'établissement se réserve le droit de refuser une réservation ou une location "directe" sans garantie bancaire ou a tous moments.



9.6 Le client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie et caution de la réservation (sauf conditions spéciales indiquées) .A cet effet, L'Hôtel Mon Soleil exigera le numéro de la carte (sans espace entre les chiffres), la date de validité et le cryptogramme (pour une sécurité optimale pour les deux parties).

9.7 L'Hôtel Mon Soleil a choisi un dispositif de paiement hautement sécurisé. Le PLBS (simple caution bancaire, hautement sécurisée. Voir "Définitions"). Il peut y avoir un refus de la carte bancaire pour plusieurs raisons (dates du séjour postérieures à la date de validité de la carte, plafond atteint, erreur de saisie etc.). Dans ce cas-là le client est invité à se rapprocher de sa banque et de l'hôtel pour confirmer sa réservation et son mode de paiement avec une carte de crédit valide et solvable.

9.8 Une carte bancaire invalide ou l'échec de la pré- autorisation et/ou du prépaiement via PLBS entraîne automatiquement l'annulation de la réservation.

9.9 Dans le cas d'un tarif soumis à un prépaiement en ligne, le débit est effectué au moment de la réservation.

## **10 - RÉCLAMATIONS**

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des présentes doivent, sous peine de forclusion, être portées à la connaissance de L'Hôtel Mon Soleil par écrit dans les 24 heures de l'arrivée.

## **11 - GARANTIES**

11.1 L'Hôtel Mon Soleil est tenu de la garantie de conformité des services, dans les conditions posées aux articles L. 212-1 et s. du Code de la consommation. Le client bénéficie d'une garantie contractuelle que pourrait présenter le service.

11.2 Il appartient à chaque Client de se renseigner, avant sa prise de commande, sur les éventuels événements locaux tels que carnivals, fêtes religieuses, fêtes nationales et fêtes locales qui pourraient affecter le bon déroulement de son voyage et de son séjour à L'Hôtel Mon Soleil. La responsabilité de L'Hôtel Mon Soleil ne saurait être recherchée dans ce cadre.

11.3 Plus généralement la responsabilité de L'Hôtel Mon Soleil ne peut être retenue si la mauvaise exécution du voyage et du séjour du Client est imputable notamment à lui-même, à un cas de force majeure (grèves, météo , catastrophes naturelles , maladie , pannes de véhicules, annulation de déplacements etc...) ou au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat.

11.4 Les photographies, représentations graphiques, textes inclus dans le site donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées. Si le client constatait des différences, il ne pourrait prétendre à aucune réclamation de ce fait, dès lors que ces différences n'affectent pas les caractéristiques essentielles de l'offre





dont il bénéficie.

## **12 - RESPECT DE LA VIE PRIVÉE**

12.1 Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires à l'exécution de sa commande.

### **Cookies:**

Les sites Internet installent des « cookies » de sessions temporaires sur votre ordinateur lorsque vous utilisez une de leurs pages. Ce sont des fichiers au format texte (non exécutables) destinés à vous identifier lorsque vous visitez un site web auquel vous aviez déjà accédé auparavant, qui ne peuvent pas être lus par un autre site, ni incorporer des informations personnelles ou financières. Ils sont utilisés exclusivement pour faciliter votre navigation à travers le système de réservations et pour obtenir des données statistiques qui se réfèrent à ce même système. Les utilisateurs d'ordinateurs à accès public qui ne souhaitent pas montrer leurs préférences de navigation aux prochains utilisateurs de ces ordinateurs devront effacer les cookies avant de fermer leur session. Il est possible de configurer votre navigateur afin de ne pas accepter ces cookies ou pour que vous soyez averti lorsqu'un cookie va rester.

A ce sujet, visitez : Internet Explorer, Chrome, Firefox, Safari, Bing

On vous remercie de bien vouloir accepter nos cookies, lesquels nous permettent, exclusivement, de développer et améliorer notre système de réservations, afin de vous offrir un meilleur service.

## **13 - CONVENTION DE PREUVE**

13.1 La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, la preuve d'envoi d'une confirmation de réservation par L'Hôtel Mon Soleil, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

13.2 Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de L'Hôtel Mon Soleil seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

13.3 Le client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

## **14 - DROIT APPLICABLE**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des juridictions du siège du demandeur. Les Parties s'engagent toutefois à faire leurs meilleurs efforts pour atteindre un règlement amiable.



## **15 - DISPOSITIONS FINALES**

15.1 Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales.

15.2 Le fait pour L'Hôtel Mon Soleil de ne pas se prévaloir de l'une des clauses des présentes conditions générales ne saurait valoir renonciation pour l'avenir au bénéfice de la clause.

15.3 Dans l'hypothèse où l'une des clauses seraient déclarée nulle, elle sera déclarée non écrite sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions, à moins qu'elle ne soit essentielle et déterminante.

## **16 - CONDITIONS GÉNÉRALES**

Articles 95 à 103 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.

2. Les repas fournis.

3. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

4. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du



contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.

5. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret.

6. Les conditions d'annulation de nature contractuelles.

11° Les conditions d'annulations définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après.

7. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.